

LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



NOUVELLES RÈGLES IHF 2022 HANDBALL INDOOR

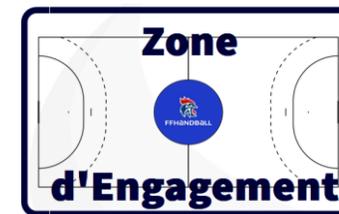
COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

LIGUE DE BRETAGNE DE HANDBALL

Ces nouvelles règles de jeu adoptées par la Fédération Internationale de Handball (IHF) sont applicables à dater du 1^{er} juillet 2022.

Ces règles seront disponibles dans le nouveau livret d'arbitrage FFHANDBALL – Édition du 1^{er} Juillet 2022.

QUATRE NOUVELLES RÈGLES



LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



BALLON AVEC / SANS RÉSINE

RÈGLE 3

APPLICABLE SUR TOUS LES NIVEAUX DE JEU

R3 - Ballon avec / sans résine

BALLON AVEC RÉSINE

Rappel des ballons de handball joués avec de la résine



TAILLE IHF 3

- Joueurs masculins 16 ans et +
- 58 à 60 cm de circonférence
- 425 à 475 grammes

TAILLE IHF 2

- Joueuses féminines 14 ans et +
- Joueurs masculins 12 à 16 ans
- 54 à 56 cm de circonférence
- 325 à 375 grammes

TAILLE IHF 1

- Joueuses féminines 8 à 14 ans
- Joueurs masculins 8 à 12 ans
- 50 à 52 cm de circonférence
- 290 à 330 grammes

R3 - Ballon avec / sans résine

BALLON SANS RÉSINE



TAILLE IHF 3

- Joueurs masculins 16 ans et +
- 55,5 à 57,5 cm de circonférence
- 400 à 425 grammes

TAILLE IHF 2

- Joueuses féminines 14 ans et +
- Joueurs masculins 12 à 16 ans
- 51,5 à 53,5 cm de circonférence
- 300 à 325 grammes

TAILLE IHF 1

- Joueuses féminines 8 à 14 ans
- Joueurs masculins 8 à 12 ans
- 49 à 51 cm de circonférence
- 290 à 315 grammes

LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



JEU PASSIF

RÈGLE 7:12

APPLICABLE SUR TOUS LES NIVEAUX DE JEU

R7:12 – Le jeu passif

Rappel à la règle :

Lorsqu'une éventuelle tendance de jeu passif est reconnue, l'arbitre doit le signaler par un geste d'avertissement (geste 17).

Ce geste donne la possibilité à l'équipe en possession du ballon de changer sa stratégie d'attaque afin d'éviter la perte du ballon.

Si le mode d'attaque ne change pas après le geste d'avertissement, les arbitres peuvent sanctionner d'un jeu passif à tout moment.

Nouveauté de la règle :

Si l'équipe attaquante n'a effectué aucun tir au but après **un maximum de 4 passes**, alors un jet franc est accordé à l'équipe adverse.

R7:12 – Le jeu passif

Interprétation n°4 : Avant l'exécution de la 4^{ème} passe

Si une fois le signal d'avertissement donné, l'arbitre décide d'accorder un jet franc ou une remise en jeu à l'équipe attaquante, cela n'interrompt pas le compte du nombre de passes.

De la même façon, si une passe ou un tir au but est gêné par un joueur de champ de l'équipe défendante et que le ballon est rendu à l'équipe attaquante, le compte du nombre de passes n'est pas interrompu.

R7:12 – Le jeu passif

Interprétation n°4 : Après l'exécution de la 4^{ème} passe

Si un jet franc ou une remise en jeu est accordé après la 4^{ème} passe, l'équipe a la possibilité d'associer le tir à une passe supplémentaire pour conclure l'attaque.

La même chose s'applique, si le jet exécuté après la 4^e passe est gêné par l'équipe défendante et que le ballon est dévié vers un attaquant ou franchit la ligne de touche ou la ligne de sortie de but

Dans ce cas, l'équipe attaquante a le droit de conclure l'attaque en faisant une passe supplémentaire

R7:12 – Le jeu passif

Éléments importants à retenir / Mesures à observer par les arbitres

Déclencher le geste 17 au moment opportun !

- Le ballon doit clairement être en possession du joueur en attaque
- Veiller au moment du déclenchement à ce que le joueur n'effectue pas une action vers le but
- Le geste 17 devrait être indiqué simultanément par les 2 arbitres
- Ne pas effectuer le geste 17 juste après l'exécution d'un jet franc (attendre pour le moins 2 passes)
- Sur jet franc, informer les joueurs du nombre de passes effectuées

LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



PROTECTION DU GARDIEN DE BUT

RÈGLE 8:8d

APPLICABLE SUR TOUS LES NIVEAUX DE JEU

R8:8d - Protection du gardien de but

Rappel à la règle en vigueur 8:9d :

Comportement antisportif grossier à sanctionner par une disqualification immédiate :

« Si lors d'un jet de 7m le tireur touche la tête du gardien de but alors qu'il ne la déplace pas en direction du ballon »

Nouvelle règle 8:8d

Comportement antisportif à sanctionner par une **exclusion immédiate** :

« Lorsque le tir d'un joueur en pleine possession de ses moyens, qui n'est pas entravé par un ou plusieurs défenseurs de l'équipe adverse, frappe la tête du gardien de but »

R8:8d - Protection du gardien de but

Remarque :

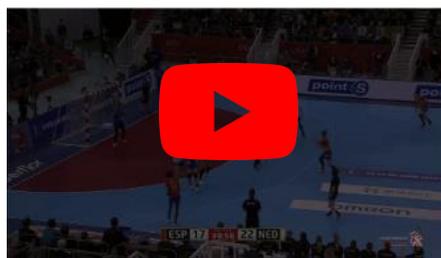
Critères lors d'un tir (hors jet de 7m) dans la tête du gardien de but :

- La règle s'applique uniquement lorsque le tireur n'est pas entravé par les défenseurs de l'équipe adverse, c'est à dire qu'aucun défenseur ne se trouve entre le tireur et le gardien de but.
- La tête doit être le premier point de contact avec le ballon. La règle ne s'applique pas si le ballon touche la tête du gardien de but après avoir d'abord touché une autre partie du corps.

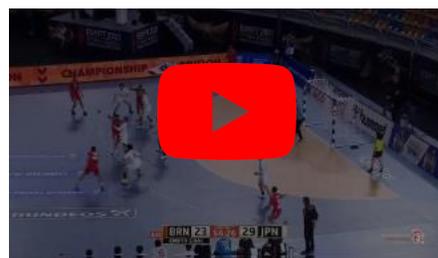
R8:8d - Protection du gardien de but



**Tir de l'ailier dans la tête du GB
=2' + renvoi GB**



**Tir de l'arrière dans la tête du GB
=2' + renvoi GB**



**Tir du pivot dans la tête du GB
=2' + renvoi GB**



**Contre attaque dans la tête du GB
=2' + renvoi GB**



**7m + 2' défenseur
Pas de sanction pour le tireur car faute du défenseur**



Renvoi GB pas de sanction car le défenseur est entre le tireur et le GB



7m car défense en zone. Pas de sanction car le défenseur est entre le tireur et le GB



**JF pour la défense.
Pas de sanction car le ballon touche le bras avant la tête**

LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL



ZONE D'ENGAGEMENT

RÈGLE 10



APPLICABLE UNIQUEMENT EN D1M-D1F-D2M-D2F-N1M ÉLITE



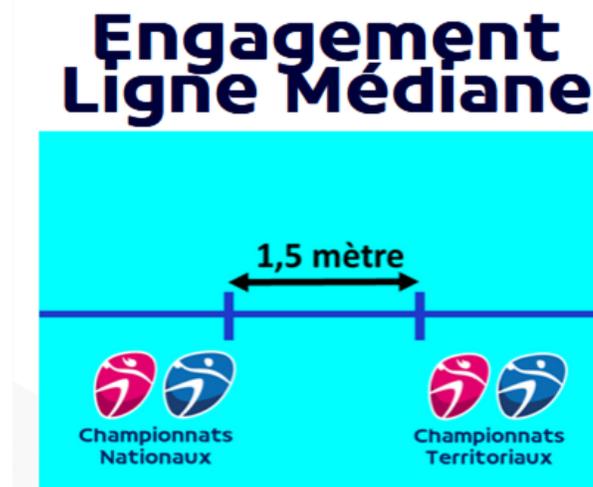
R10 – Zone d'engagement

La zone d'engagement est applicable
uniquement sur les niveaux de jeu
D1/D2/N1M ÉLITE



D1M-D1F
D2M-D2F
N1M ÉLITE

L'ancienne règle (R10) s'applique pour
tous les autres niveaux de jeu



Tous les autres
niveaux de jeu

LIGUE
BRETAGNE
FFHANDBALL

